

RCS : ST BRIEUC

Code greffe : 2202

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de ST BRIEUC atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2021 B 00675

Numéro SIREN : 899 723 746

Nom ou dénomination : AASGARD 33

Ce dépôt a été enregistré le 11/04/2022 sous le numéro de dépôt 2534

Bilan

Copie certifiée conforme

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/08/2021
ACTIF			
Capital souscrit non appelé			
ACTIF IMMOBILISE			
Immobilisations incorporelles			
Frais d'établissement			
Frais de développement			
Concessions, brevets, droit similaire			
Fonds commercial (1)			
Autres immobilisations incorporelles			
Avances et acomptes/Immo.Incorp.			
Immobilisations corporelles			
Terrains			
Constructions			
Installations techniques, Mat. Outil.			
Autres immobilisations corporelles			
Immobilisations en cours			
Avances et acomptes/Imm.Corp.			
Immobilisations financières (2)			
Participations évaluées			
Autres participations			
Créances rattachées à des participations			
Autres titres immobilisés			
Prêts			
Autres immobilisations financières			
TOTAL ACTIF IMMOBILISE			
ACTIF CIRCULANT			
Stocks et en-cours			
Matières premières & approvisionnements			
En-cours de production (biens et services)			
Produits intermédiaires et finis			
Marchandises			
Avances et acomptes versés/com.			
Créances (3)			
Clients et comptes rattachés			
Autres créances	363		363
Capital souscrit et appelé, non versé			
Valeurs mobilières de placement			
Disponibilités	7 500		7 500
Charges constatés d'avance (3)			
TOTAL ACTIF CIRCULANT	7 863		7 863
Frais d'émission d'emprunt à étaler			
Primes de rembt obligations			
Ecart de conversion - Actif			
TOTAL ACTIF	7 863		7 863
(1) Dont droit au bail			
(2) Dont à moins d'un an (brut)			
(3) Dont à plus d'un an (brut)			

Bilan

	Net au 31/08/2021
PASSIF	
CAPITAUX PROPRES	
Capital social ou individuel	7 500
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	
Ecart de réévaluation	
Réserve légale	
Réserves statutaires ou contactuelles	
Réserves réglementées	
Autres réserves	
Report à nouveau	
Résultat de l'exercice	-1 817
Subventions d'investissement	
Provisions réglementées	
TOTAL CAPITAUX PROPRES	5 683
AUTRES FONDS PROPRES	
Produits des émissions de titres participatifs	
Avances conditionnées	
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES	
PROVISIONS	
Provisions pour risques	
Provisions pour charges	
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	
DETTES (1)	
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	60
Emprunts et dettes financières diverses (3)	
Avances et commandes reçues sur commandes en cours	2 120
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	
Dettes fiscales et sociales	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	
Produits constatés d'avance (1)	
TOTAL DETTES	2 180
Ecarts de conversion passif	
TOTAL PASSIF	7 863
(1) Dont à plus d'un an (a)	
(1) Dont à moins d'un an (a)	2 180
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque	
(3) Dont emprunts participatifs	
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours	

Compte de résultat

	du 10/05/21 au 31/08/21 4 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	
Ventes de marchandises	
Production vendue	
Chiffre d'affaires net	
Production stockée	
Production immobilisée	
Subventions d'exploitation	
Reprises sur provisions et transferts de charges	
Autres produits	
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION	
CHARGES D'EXPLOITATION	
Achats de marchandises	
Variation de stock	
Achats de matières premières et autres appro.	
Variation de stock (m.p.)	
Autres achats & charges externes	
Impôts, taxes et versements assimilés	1 815
Salaires et Traitements	
Charges sociales	
Amortissements et provisions	
Autres charges	
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION	1
RESULTAT D'EXPLOITATION	1 817
	-1 817
Quote parts de résultat sur opérations en commun	
Bénéfice attribué ou perte transférée	
Perte supportée ou bénéfice transféré	
PRODUITS FINANCIERS	
De participation	
Autres valeurs mobilières et créances de l'actif immo.	
Autres intérêts et produits assimilés	
Reprises sur dépré., prov. et transferts de charges	
Différence positive de change	
Produits nets sur cessions de valeurs mob. de plac.	
TOTAL PRODUITS FINANCIERS	
CHARGES FINANCIERES	
Dotations aux amortissements., dépréciations et prov.	
Intérêts et charges assimilées	
Différences négatives de change	
Charges nettes sur cessions de valeurs mob. de plac.	
TOTAL CHARGES FINANCIERES	
RESULTAT FINANCIER	
RESULTAT COURANT avant impôts	-1 817
PRODUITS EXCEPTIONNELS	
Sur opérations de gestion	
Sur opération en capital	

■ Compte de résultat

	du 10/05/21 au 31/08/21 4 mois
Reprises sur prov. et dépré. et transferts de charges	
TOTAL PRODUITS EXCEPTIONNELS	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	
Sur opérations de gestion	
Sur opération en capital	
Dotations aux amortissements., dépréciations et prov.	
TOTAL CHARGES EXCEPTIONNELLES	
RESULTAT EXCEPTIONNEL	
Participation des salariés	
Impôts sur les bénéfices	
RESULTAT DE L'EXERCICE	-1 817

■ Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SARL AASGARD 33

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/08/2021, dont le total est de 7 863 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégagant une perte de 1 817 euros.

L'exercice a une durée de 4 mois, recouvrant la période du 10/05/2021 au 31/08/2021.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 12/11/2021 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/08/2021 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014, modifié par le règlement ANC n°2015-06 du 23 novembre 2015 et le règlement ANC 2016-07 du 4 novembre 2016.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Conséquences de l'événement Covid-19

L'événement Covid-19 est susceptible d'avoir des impacts significatifs sur le patrimoine, la situation financière et les résultats des entreprises. Une information comptable pertinente sur ces impacts constitue un élément clé des comptes de la période concernée.

Pour cela, l'entreprise a retenu une approche ciblée pour exprimer les principaux impacts pertinents sur la performance de l'exercice et sur sa situation financière. Cette approche est recommandée par l'Autorité des Normes Comptables dans la note du 18 mai 2020 pour fournir les informations concernant les effets de l'événement Covid-19 sur ses comptes.

■ Règles et méthodes comptables

Méthodologie suivie

Les informations fournies portent sur les principaux impacts, jugés pertinents, de l'événement qui sont enregistrés dans ses comptes. Il a été fait une distinction entre les effets ponctuels et les effets structurels. Ces effets sont détaillés en tenant compte des interactions et incidences de l'événement sur les agrégats usuels en appréciant les impacts bruts et nets. Les mesures de soutien dont elle a pu bénéficier sont également évaluées.

L'événement Covid-19 étant toujours en cours à la date d'établissement des comptes annuels, l'entreprise est en incapacité d'en évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir.

■ Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 363 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres			
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés			
Autres			
Capital souscrit - appelé, non versé	363	363	
Charges constatées d'avance			
TOTAL CREANCES	363	363	
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 7 500,00 euros décomposé en 750 titres d'une valeur nominale de 10,00 euros.

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	750	10,00
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	750	10,00

■ Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 2 180 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an et 5 ans au plus	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 2 ans au maximum à l'origine				
- à plus de 2 ans à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers				
Dettes Fournisseurs et comptes rattachés	2 120	2 120		
Dettes fiscales et sociales				
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	60	60		
Autres dettes				
Produits constatés d'avance				
TOTAL DETTES	2 180	2 180		
Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés sur l'exercice				

Charges à payer

	Montant
Fournisseurs - fact. non parvenues	708
TOTAL CHARGES A PAYER	708

Différence d'évaluation sur éléments fongibles

	Au prix du bilan	Au prix du marché
TOTAL		

A A S G A R D 3 3
Société à responsabilité limitée
Au capital de 7 500 €
Impasse du Goëlo – 22970 Ploumagoar
899 723 746 RCS SAINT BRIEUC

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

DU 7 FEVRIER 2022

AFFECTATION DU RESULTAT

DECISION ADOPTEE

L'associé unique décide d'affecter la perte de l'exercice s'élevant à -1 816 euros en totalité au compte report à nouveau pour le porter à -1 816 €.

L'associé unique prend acte que s'agissant du premier exercice, il n'y a jamais eu lieu à distribution de dividendes.

L'associé unique :
La société **AASGARD**,
représentée par Monsieur **Arnaud MONNIER**

